



## Communiqué de presse

### **Arrêt de la production dû à la pénurie de puces électroniques : ce sont les travailleurs qui trinquent !**

Conséquence directe de la pénurie mondiale de puces électroniques, la direction de l'usine PSA de Rennes-la-Janais a annoncé vendredi dernier l'arrêt de la production des Citroën C5 Aircross et des Peugeot 5008 du lundi 19 avril après-midi jusqu'au vendredi 23 avril inclus.

La production devrait reprendre le lundi 26 avril.

Cet arrêt prolongé fait suite à deux autres arrêts la semaine dernière, ainsi qu'en mars (les 12 et 15).

#### **Les conséquences sont importantes pour les salariés :**

- La centaine d'intérimaires ne seront pas payés sur le mois et devront attendre la fin de leurs contrats pour être régularisés.
- Pour les salariés de production en équipe 2x8, les journées non travaillées sont mises dans un compteur temps. Ils sont certes payés, mais devront faire autant de samedis que de jours non-travaillés pour compenser. Des samedis sont déjà prévus en mai et juin.
- Pour plusieurs centaines de salariés hors production qui travaillent en horaire de journée, ce sont deux jours de congés obligatoires et plusieurs jours en Activité partielle rémunérés par l'Etat à 84 % du salaire net.

#### **La CGT dénonce la gestion par la direction PSA de la pénurie de pièces électroniques qui amplifie les conséquences pour les travailleurs.**

En effet, alors que la pénurie est connue depuis le début de l'année, PSA continue à augmenter les cadences. La production horaire actuelle est supérieure à celle de mars. Elle est même très supérieure à celle de l'an dernier, avant la pénurie. Cette gestion amène forcément à des arrêts de production dans ce contexte.

C'est irresponsable.

De plus, le sous-effectif chronique en production, renforcé par l'absentéisme très important dû à la crise sanitaire, rend les conditions de travail très pénibles.

**Dans ce contexte de sous-effectif et de pénuries de pièces électroniques, la CGT revendique la baisse des cadences et la répartition du travail entre tous les travailleurs, CDI et intérimaires, sur les deux équipes.**

**Cela permettrait de travailler toute la semaine dans de meilleures conditions et sans perte de rémunération.**

Stellantis, qui a décidé lors sa première assemblée générale ordinaire ce 15 avril 2021, de verser un dividende exceptionnel d'un milliard d'euros aux actionnaires, a largement les moyens d'améliorer les conditions de travail dans les usines et de verser les salaires complets sans avoir recours au financement de l'Etat.

Fabrice LUCAS,  
Secrétaire du syndicat CGT PSA Rennes